



Cahiers thématiques du SIG-GR

« Evolution démographique, projection de la population et chômage des jeunes »

Les trois cahiers thématiques « Evolution démographie », « Projection de la population » et « Chômage des jeunes » constituent une contribution du SIG-GR (système d'information géographique de la Grande Région) aux travaux du Sommet de la Grande Région.

Pour rappel, les ministres et responsables politiques en charge de l'aménagement du territoire ont décidé en janvier 2013 de pérenniser le projet INTERREG «Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR)» sous forme d'une structure permanente. Les travaux du SIG-GR doivent essentiellement permettre d'orienter les politiques de développement et d'aménagement du territoire et de guider les acteurs dans leur prise de décision en permettant, à terme, une meilleure compréhension de la diversité régionale.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les trois dossiers thématiques présentés en détail ci-après.

L'analyse de l'évolution démographique, des projections de la population aux horizons 2040 et du chômage des jeunes permet de mettre en évidence certains des enjeux auxquels devront faire face les territoires de la Grande Région dans les années à venir et pour lesquels il s'avère nécessaire d'entamer une concertation et de définir des stratégies communes et transfrontalières.

En effet, à la lecture des différentes cartes, les constats suivants apparaissent :

➤ **Pour l'évolution démographique**

- Une évolution démographique à deux vitesses : alors que certains territoires, tels que la Wallonie, le Luxembourg ou encore Lorraine connaissant une évolution positive de leur population sur les périodes 1990-2000 et 2000-2010, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, le phénomène de déclin démographique s'est renforcé.

➤ **Pour la projection de la population totale et de la population d'âge**

- Des projections de la population totale qui diffèrent de celles de la population d'âge actif.
- Une répartition possible des régions en trois catégories :
 1. Les régions qui font face à un déclin démographique général, mais qui sont surtout touchées par un déclin accru de leur population d'âge actif : Sarre et Rhénanie-Palatinat
 2. Les régions pour lesquelles une croissance de la population totale est prévue, mais qui, selon les projections, verront leur population active diminuer : Lorraine et Communauté germanophone de Belgique
 3. Les régions pour lesquelles les projections prévoient tant une augmentation de la population totale, que de la population d'âge actif : Luxembourg et Wallonie.

➤ **Pour le chômage des jeunes :**

- Une forte progression du chômage des jeunes, surtout au Luxembourg et en Lorraine.
- La Rhénanie-Palatinat, une région davantage épargnée par le phénomène.

Ces cahiers thématiques ont donc pour objectif d'interpeller les responsables politiques de la Grande Région, et notamment ses Chefs des Exécutifs, sur les dynamiques en cours au niveau de la Grande Région.

A noter enfin qu'il est prévu de traiter dans le courant de l'année 2015 la thématique des enjeux liés à la démographie plus en détail dans le cadre du schéma de développement territorial de la Grande Région.

THEME 1: EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Cartes réalisées

1. Population totale par commune en 2010
2. Population totale en 2010 agrégée par niveau territorial
3. Densité de la population en 2010 agrégée par niveau territorial
4. Evolution de la population agrégée par niveau territorial entre 1990-2000 et 2000-2010
5. Evolution de la population agrégée par aire urbaine fonctionnelle entre 1990-2000 et 2000-2010

Quelle est la plus-value de l'analyse démographique pour l'aménagement du territoire ?

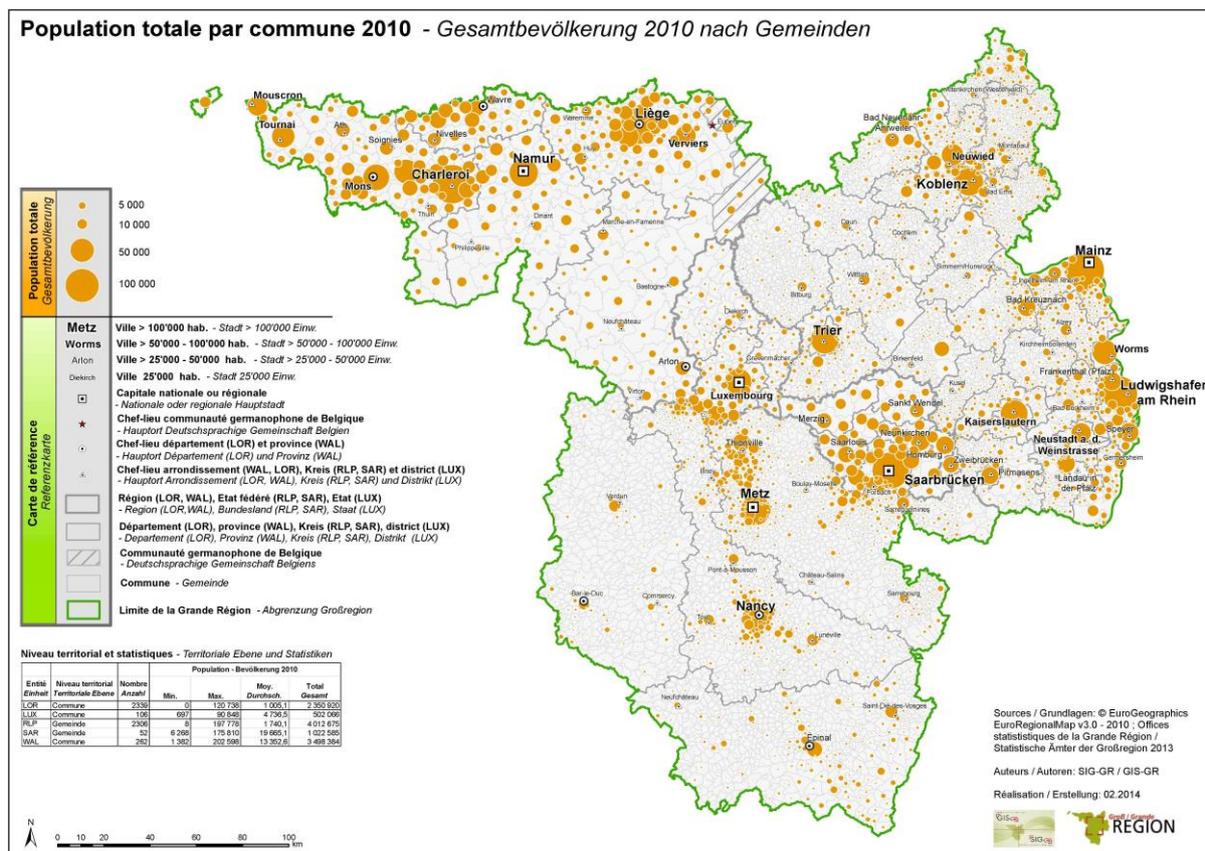
Face au défi d'une meilleure répartition de la population et des activités dans l'espace, plus à même d'être conciliable avec le maintien d'une activité agricole performante et d'espaces naturels préservés, deux approches peuvent être adoptées. La première peut être assimilée à un certain « laisser-faire », et la seconde, au contraire, à une démarche politique volontariste. Tandis que la première approche implique une adaptation des infrastructures et équipements publics à l'évolution constatée de la démographie dans l'espace, la démarche politique volontariste permet à l'inverse l'adaptation des lieux d'implantation de la nouvelle population aux infrastructures et équipements publics existants grâce à l'adoption de mesures incitatives ou réglementaires.

Dans ce contexte, et face au défi d'une répartition dans l'espace de la population, des équipements et des activités conciliables avec le maintien d'une activité agricole performante et d'espaces naturels préservés, il est intéressant de dresser un état des lieux de la situation démographique de la Grande Région et de le confronter par la suite avec les objectifs politiques issus du modèle de développement territorial qui sera soutenu par la Grande Région, qui comporte notamment la création d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière centrale.

Le but est ainsi d'étudier les spécificités de la démographie au niveau de la Grande Région, en apportant un certain nombre de réponses à des questions fondamentales: comment la population se répartit-elle dans l'espace ? Selon quelles logiques ? Quelles sont les portions dynamiques du territoire ? Celles, au contraire, qui tendent à voir leur population vieillir, ou s'installer ailleurs ? Ces questions doivent être prises en compte pour penser aujourd'hui l'organisation territoriale de demain.

Indicateur 1 : Population totale par commune en 2010

La carte « Population par commune en 2010 » illustre l'état de la population par commune en 2010.



Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; Offices statistiques de la Grande Région 2013

A première vue, il pourrait sembler que la Grande Région est composée pour l'essentiel, de territoires plutôt ruraux et faiblement peuplés, hormis pour la Région wallonne, le Land de Sarre, l'axe rhénan, la vallée de la Moselle et quelques communes du Luxembourg.

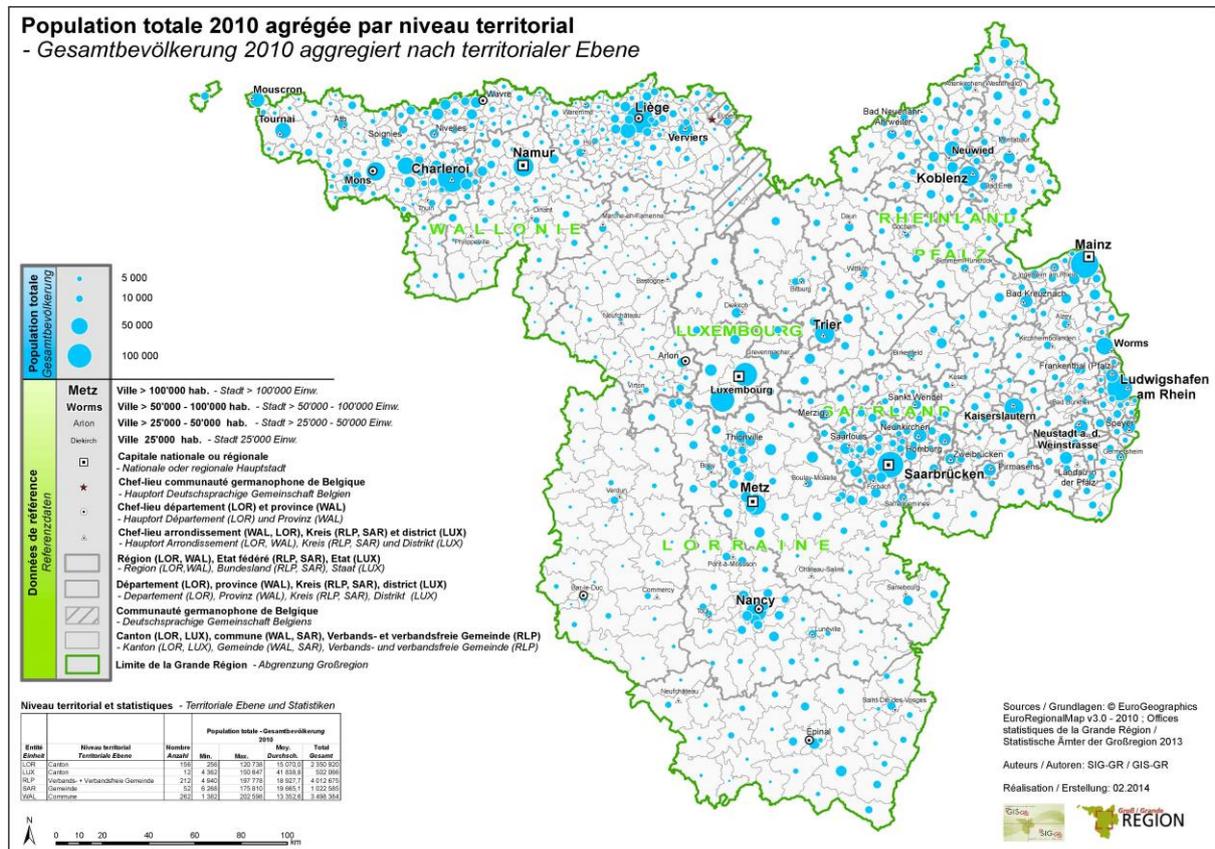
Ce constat est toutefois dû au fait que les superficies des communes de la Grande Région ne sont guère directement comparables. En effet, la Région wallonne ainsi que le Land de Sarre, possèdent des communes beaucoup plus grandes que les autres territoires de la Grande Région. Ceci s'explique notamment par les fusions qui ont eu lieu dans ces territoires.

En effet, avec la réforme datant de 1974, le nombre des communes sarroises est passé de 345 à 52. Il en a été de même en Wallonie, où suite aux différentes étapes de fusion des communes, leur nombre a été considérablement réduit, mais leur superficie agrandie. A noter également qu'au Luxembourg, des fusions sont menées depuis 2012, ce qui a permis de réduire le nombre de communes luxembourgeoises de 116 à 106. Il est prévu de diminuer encore davantage ce pour atteindre un chiffre de 71 d'ici l'an 2017. La carte ci-dessous se base sur le découpage communal actuel du Luxembourg (106 communes).

Cette carte permet ainsi de constater que les communes ne constituent pas le bon niveau territorial pour pouvoir faire des comparaisons au niveau de la Grande Région. Il s'avère donc nécessaire de définir des unités territoriales comparables (→ voir carte suivante).

Indicateur 2 : Population totale en 2010 agrégée par niveau territorial

La carte « Population totale en 2010 agrégée par niveau territorial » illustre la répartition de la population en 2010 agrégées suivant des niveaux territoriaux comparables.



Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; Offices statistiques de la Grande Région 2013

La notion de « population agrégée » indique que pour rendre comparable l'analyse de la démographie au niveau de la Grande Région, il faut agréger les données de la population à des niveaux territoriaux dont les superficies sont similaires.

Ce faisant les niveaux suivants ont été sélectionnés :

Entité	Niveau territorial sélectionné
Lorraine	Canton
Luxembourg	Canton
Rhénanie-Palatinat	Verbands- und verbandsfreie Gemeinde (communauté de communes)
Sarre	Gemeinde (commune)
Wallonie	Commune

En effet, en représentant l'état de la population à des niveaux territoriaux variables en fonction des régions, le résultat obtenu se rapproche davantage de la réalité.

Les espaces les plus peuplés se situent d'une part, dans la partie centrale de la Grande Région, et d'autre part, le long des périphéries nord et est du périmètre de la Grande Région. Cette répartition démographique est liée en partie à la configuration spatiale et urbaine de la Grande Région.

En Lorraine par exemple, les territoires les plus peuplés se situent au Nord, près de la frontière luxembourgeoise, le long de la vallée de la Moselle, dans le Bassin Houiller et, dans une moindre mesure, dans le Massif des Vosges. En contrepartie, les territoires situés à l'Ouest, à proximité de la région de Champagne-Ardenne sont beaucoup moins peuplés que le reste de la région.

Au Luxembourg, la population se concentre principalement au Sud du pays, avec les cantons du Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette qui ressortent tout particulièrement. Toutefois, de façon générale et en comparaison avec les autres entités de la Grande Région, le Luxembourg présente une répartition plus homogène de sa population sur l'ensemble du territoire, avec très peu de territoires qui sont faiblement peuplés. Cette spécificité étant certainement liée à la superficie restreinte du pays.

Pour le Land de Rhénanie-Palatinat la population se répartie de façon plus ou moins homogène, même si les principales villes telles que Trèves, Kaiserslautern, Mayence ou Coblenze ressortent tout particulièrement. Toutefois, ces villes se concentrent, à l'exception de Trèves, plutôt à la périphérie du périmètre de la Grande Région.

Le Land de la Sarre dans son ensemble est fortement peuplé. Or, c'est la ville de Sarrebruck et son agglomération qui ressortent en particulier.

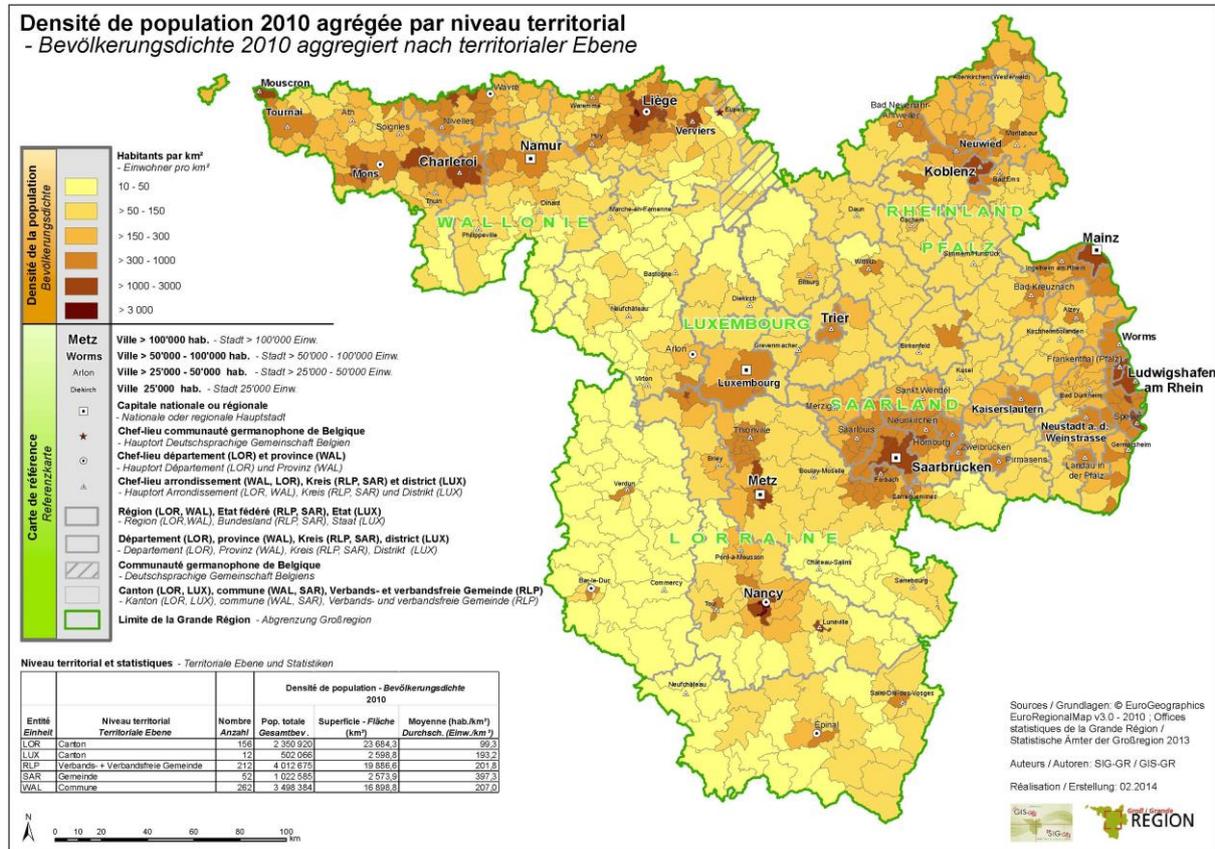
Pour la Wallonie, il est possible de constater une certaine rupture entre le sud et le nord de la région, puisque la population se concentre pour l'essentiel au Nord, c'est-à-dire là où se trouvent les principales villes de la Wallonie, tels que Liège, Namur ou Charleroi. Toutefois, à proximité immédiate de la frontière française et luxembourgeoise (pôle européen de développement, PED) il est possible de constater un nombre plus élevé en habitants. Cette particularité étant notamment induite par la dynamique de la frontière.

Pour la communauté germanophone de la Belgique (DG) il faut noter que 60% de la population vit dans le nord du territoire. C'est ici que se trouvent non seulement les localités les plus importantes, mais c'est également la dynamique de la frontière qui joue un rôle important avec la proximité immédiate d'Aix-la-Chapelle.

Bien que le nombre absolu en habitants par commune permette de faire quelques constats, il est néanmoins plus pertinent d'analyser la densité de la population qui prend en compte le rapport entre la population et la superficie d'un territoire donné.

Indicateur 3 : Densité de population en 2010 agrégée par niveau territorial

Cette carte permet d'illustrer la configuration spatiale de la Grande Région en identifiant les espaces plus ruraux, qui généralement ont moins d'habitants au km², et les espaces plus urbains, qui présentent en général des densités plus élevées.



Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; Offices statistiques de la Grande Région 2013

Le résultat de la carte « Densité de population en 2010 agrégée par niveau territorial comparable » fait ressortir l'armature urbaine de la Grande Région.

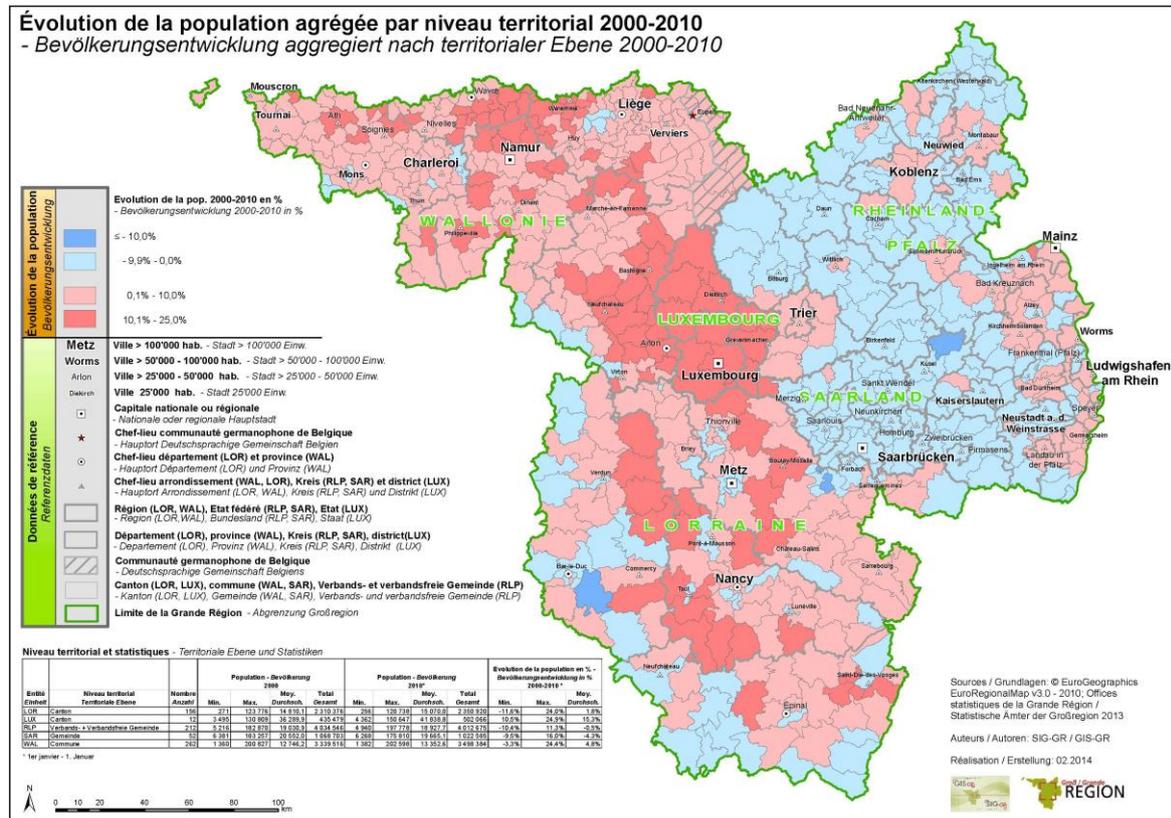
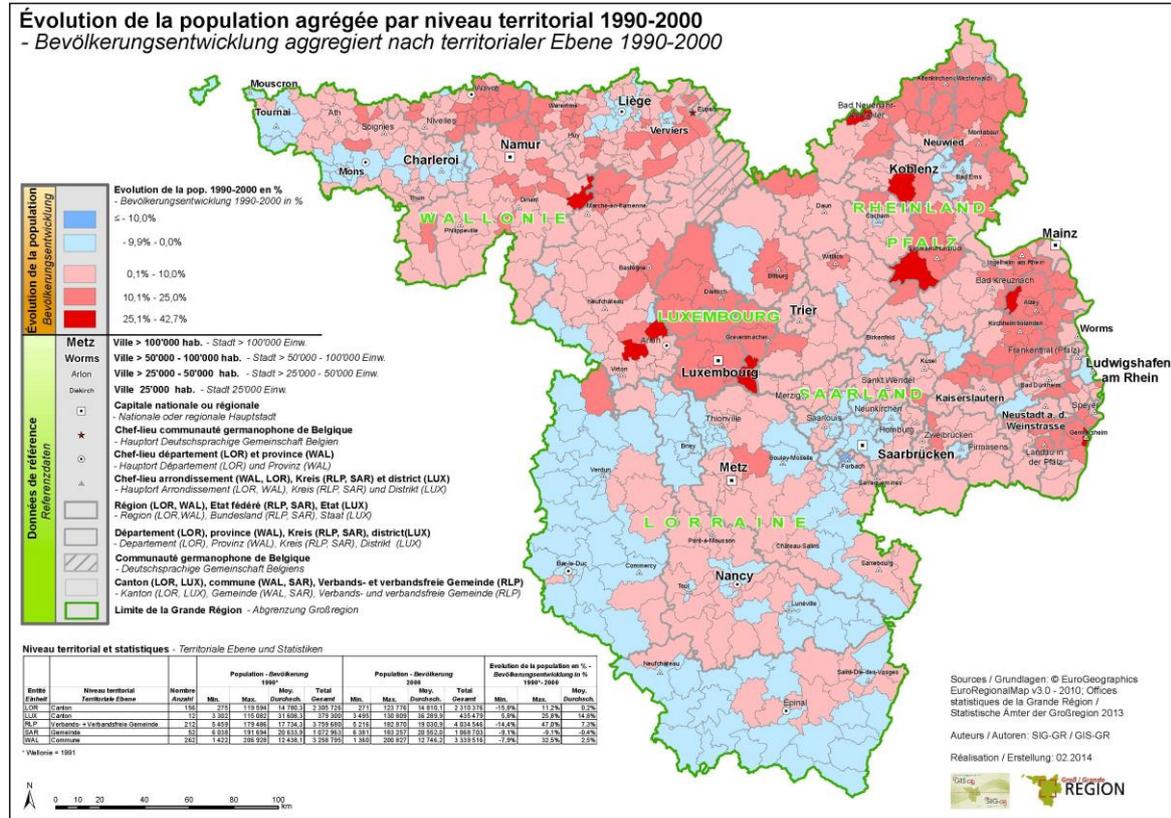
Pour la Région wallonne, la coupure identifiée à travers la cartographie de la population en valeur absolue, réapparaît mais de façon plus claire. Cette même tendance se retrouve en Rhénanie-Palatinat, où les densités les plus fortes se concentrent le long de l'axe du Rhin. Au niveau de la Région Lorraine, la population se concentre pour l'essentiel le long de la vallée de la Moselle et dans l'Eurodistrict SaarMoselle Est, à proximité de Sarrebruck. La Sarre se distingue tout particulièrement par des densités relativement élevées sur l'ensemble de la région. Au Luxembourg, il existe une distinction nette entre le Sud et le Nord du pays. Cette différence est le reflet de l'histoire du peuplement du pays, en partie liée à la distribution inégale des richesses minières. Dans la DG, la population est principalement concentrée dans le nord du territoire.

Au niveau de la Grande Région, on constate donc des densités relativement élevées dans la partie centrale et le long des frontières externes de la Grande Région, ce qui correspond notamment à sa constellation urbaine.

Cette carte de la densité de population ne permet cependant pas d'appréhender les dynamiques à l'œuvre actuellement. Pour ce faire, il convient plutôt d'analyser l'évolution de la population.

Indicateur 4 : Evolution de la population agrégée par niveau territorial entre 1990-2000 et 2000-2010

Les deux cartes suivantes illustrent l'évolution de la population agrégée par des niveaux territoriaux comparables pour les deux décennies 1990-2000 et 2000-2010.



Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; Offices statistiques de la Grande Région 2013

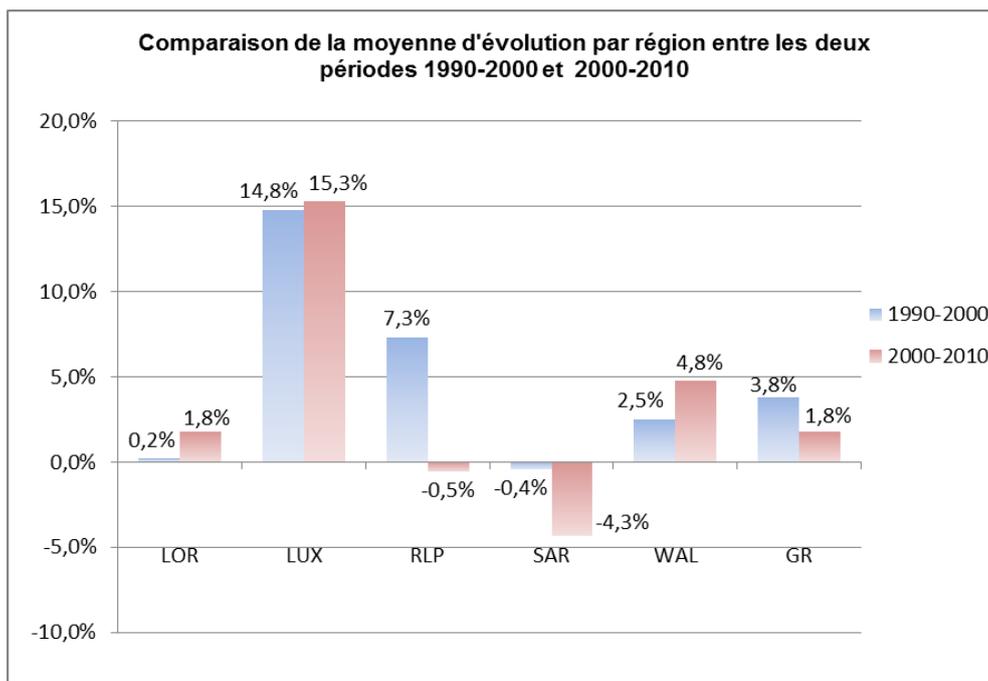


Figure 1 : Moyenne d'évolution de la population 1990-2000 et 2000-2010. Source : SIG-GR 2014

Les cartes, ainsi que le tableau ci-dessus, mettent en évidence le fait que la majorité des régions ont connu pendant la période 2000-2010 un renforcement de la tendance démographique observée lors de la période 1990-2010. Ainsi, en Lorraine, au Luxembourg et en Wallonie, la population continue à augmenter, avec en moyenne une croissance supérieure à celle de la décennie précédente. Pour la Sarre, le phénomène de déclin démographique s'est renforcé.

Par contre, la Rhénanie-Palatinat, marquée par une croissance assez importante de 7,3% entre 1990 et 2000, se trouve pour la période 2000-2010 face à un déclin de sa population. Seuls les territoires qui sont tournés vers des pôles d'emplois situés à l'extérieur du Land connaissent encore une croissance. Ce phénomène peut notamment être observé à proximité des régions métropolitaines Rhein-Ruhr, Rhein-Main et Rhein-Neckar le long de la vallée du Rhin ainsi que dans les alentours de Trèves. Pour cette dernière région, ce phénomène s'explique sans doute par la dynamique de l'économie luxembourgeoise qui tend à attirer des populations qui viennent s'installer à proximité de la frontière pour travailler au Luxembourg, mais également au phénomène de mobilité résidentielle des résidents luxembourgeois vers les régions limitrophes.

Par ailleurs, on remarque que le déclin démographique en Rhénanie-Palatinat concerne principalement les espaces plus ruraux. D'une part, on observe une migration interne vers les grandes villes ce qui est partiellement dû au fait que certaines villes ont introduit une imposition des résidences secondaires. Ainsi, beaucoup de citoyens ont inscrit leur domicile urbain secondaire en tant que domicile principal. D'autre part, le vieillissement de la population est plus important dans les espaces ruraux que dans les villes¹.

Concernant la Sarre, le déclin de la population entre 2000 et 2010 marque la quasi-totalité du territoire. Tel que pour la Rhénanie-Palatinat, les territoires ayant encore connu une croissance de leur population entre 1990 et 2000, présentent une perte d'habitants pour la décennie 2000-2010. Ce développement correspond au phénomène allemand du « demografischer Wandel » (mutation démographique) qui est caractérisé par un vieillissement de la population et qui résulte d'un taux faible de natalité face à un allongement de l'espérance de vie. En effet, près d'un quart de la population sarroise a plus de 65 ans et la part des plus de 65 ans est supérieure à celle des de moins

¹ Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (2012): Rheinland-Pfalz 2060. Dritte regionalisierte Bevölkerungsberechnung (Basisjahr 2010)

de 35 ans. Mais le déclin démographique s'explique également par une immigration faible voire inexistante en Sarre et par le départ de la population sarroise vers d'autres Länder. Seules les communes de Mettlach et de Perl (+16,0%) présentent un accroissement de la population pendant la période 2000-2010. Ces deux communes se situent à proximité d'une frontière et profitent sans doute de la croissance économique du Luxembourg, en accueillant notamment des travailleurs frontaliers et des résidents luxembourgeois².

Pour la Wallonie, le phénomène est plutôt inversé, puisque on observe pendant la décennie 2000-2010 un regain de population pour les grandes villes (Liège, Charleroi, Mons) qui ont connu un déclin de leur population durant la décennie précédente. Par ailleurs, ce sont les arrondissements de Waremme et de Nivelles au Nord wallon ainsi que les arrondissements de Bastogne et d'Arlon au sud-est wallon qui présentent les croissances démographiques les plus importantes. Cette tendance traduit la poursuite de l'attrait de ces territoires pour des populations en quête d'une meilleure qualité de vie, attirées par des espaces à dominante rurale et/ou situés à proximité - et non au cœur - des grandes villes d'attraction économique, à savoir Bruxelles et Luxembourg³.

En Lorraine, on remarque également que beaucoup de territoires qui ont enregistré un déclin de population durant la décennie 1990-2000 profitent d'un regain démographique entre 2000 et 2010. Ce développement s'explique en partie par le renouveau démographique des espaces ruraux qui est porté avant tout par les espaces périurbains proches des agglomérations de Nancy et de Metz et de la bande frontalière avec le Luxembourg. Ce phénomène de périurbanisation, dissociant toujours plus lieu de résidence et lieu de travail, s'accompagne d'un foisonnement de constructions neuves et profite aux bourgs et villages situés aux abords des grands axes routiers performants. Une telle évolution peut notamment être observée au Nord de la Lorraine dont l'attractivité repose sur la proximité géographique du Luxembourg et le fort développement du travail frontalier. En effet, c'est le canton de Cattenom qui connaît entre 2000 et 2010 la croissance la plus importante parmi les territoires lorrains (+24,0%). D'autre part, les espaces ruraux isolés, situés principalement sur les franges occidentales de la région restent souvent à l'écart de ce mouvement⁴.

En termes de croissance démographique, le Luxembourg occupe une position à part dans la Grande Région. Avec une augmentation de population de 14,8% (1990-2000), respectivement 15,3% (2000-2010), la croissance démographique du Grand-Duché dépasse largement les taux de croissance moyen de l'ensemble de la Grande Région (3,8% et 1,8%). Alors que tous les cantons ont connu une croissance supérieure à 10% pour la période 2000-2010, ce sont les cantons au nord du pays (Clervaux, Vianden et Wiltz) qui présentent les taux les plus élevés, avec un taux dépassant les 20%.

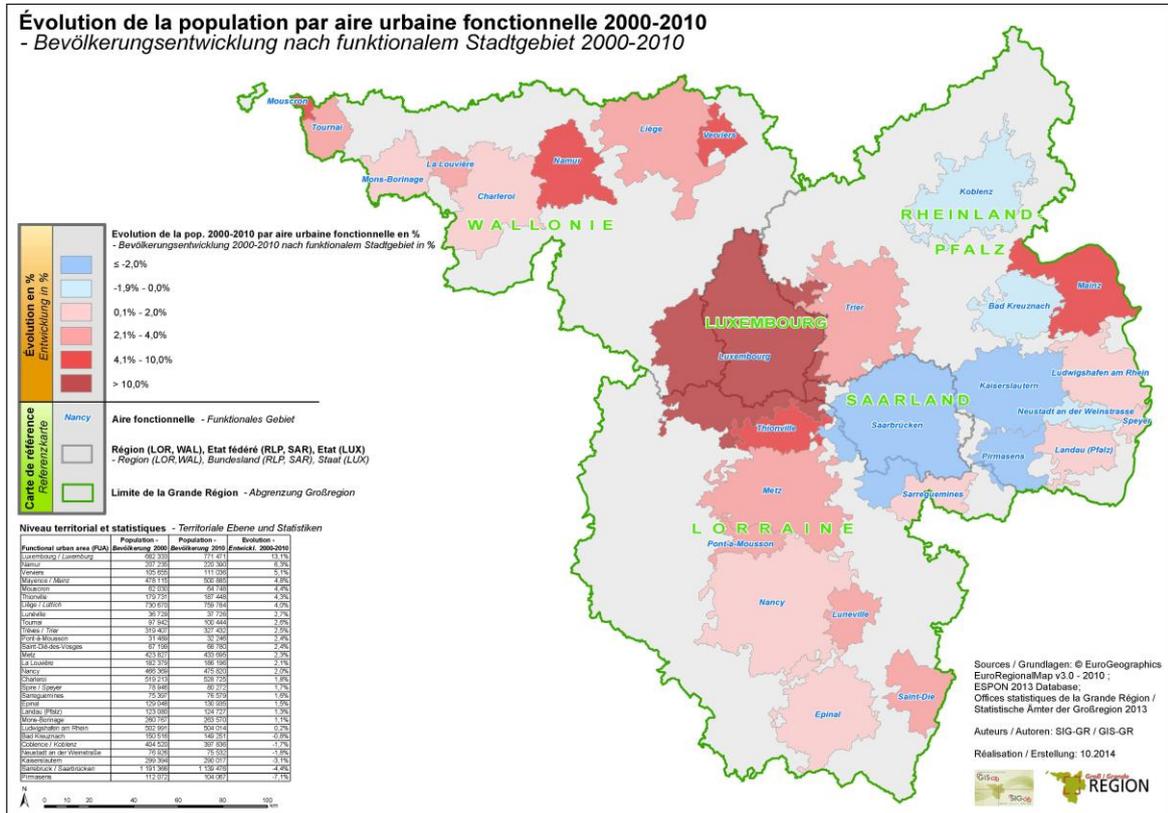
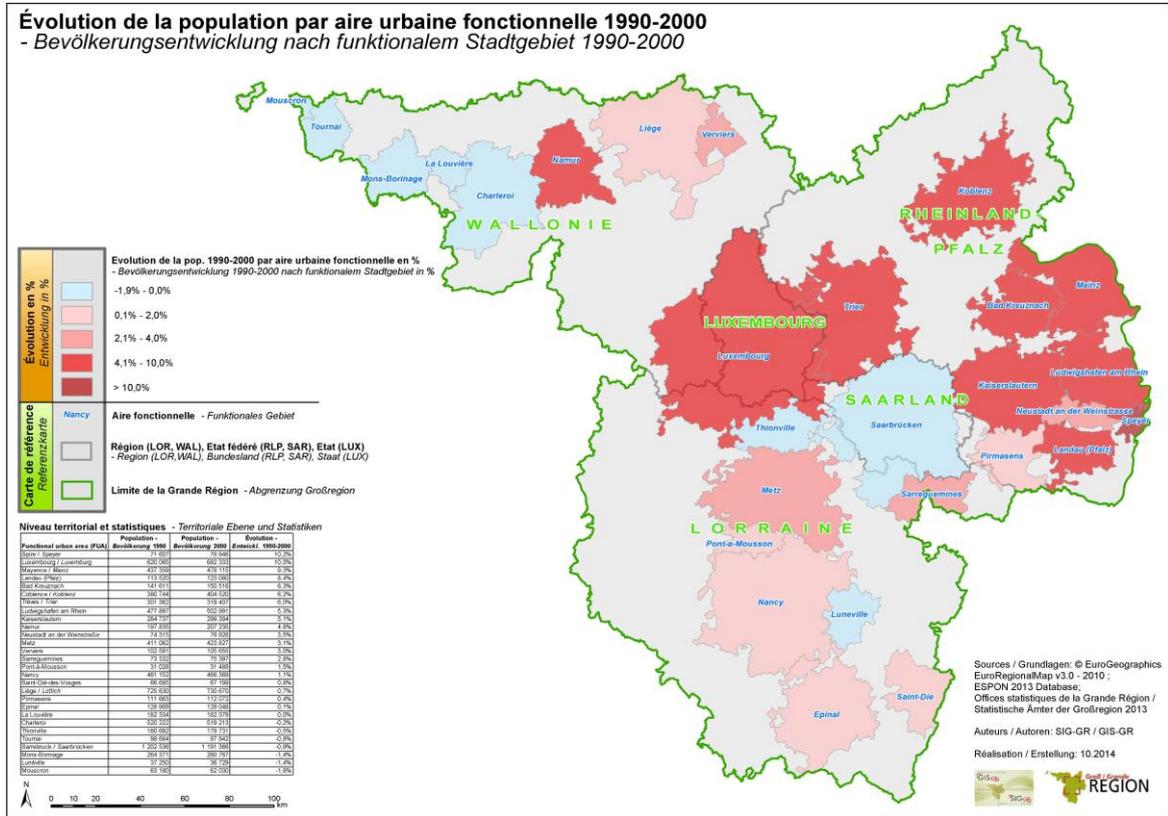
² Ministerium für Soziales, Gesundheit, Frauen und Familie des Saarlandes (2012): Demografischer Wandel im Saarland. Zahlen, Daten, Fakten.

³ DG04, IWEPS, DREAL, Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, INSEE Nord-Pas-de-Calais (2012): Atlas Transfrontalier 2012. Deuxième série

⁴ INSEE Lorraine (2013): Le rural Lorraine: plus dynamique autour des villes.

Indicateur 5 : Evolution de la population agrégée par aire urbaine fonctionnelle entre 1990-2000 et 2000-2010

Les deux cartes suivantes illustrent l'évolution de la population agrégée selon des aires urbaines fonctionnelles (functional urban area) pour les deux décennies 1990-2000 et 2000-2010.



Source : Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; ESPON 2013 Database; Offices statistiques de la Grande Région 2013

Le but de cet indicateur est de dépasser les limites administratives nationales ou régionales, afin de pouvoir réaliser une véritable analyse grand-régionale.

Le terme « aires fonctionnelles » ou « functional urban areas (FUA's) » désigne une aire comprenant un ou plusieurs centres urbains (« morphological urban area ») et la zone environnante. Le périmètre de la FUA est défini par la zone dont 10% de la population active fait la navette en direction des MUA(s).

Cette délimitation est largement utilisée au niveau européen, notamment par ESPON, l'OCDE ou encore la Commission pour la réalisation d'études au niveau européen. Le mérite de cette approche est de surmonter partiellement les difficultés inhérentes à la fois au manque d'homogénéité des statistiques, mais aussi aux parfois fortes différences morphologiques des agglomérations européennes.

Il faut noter qu'il existe aussi d'autres conceptions d'aires fonctionnelles comme celle de « l'aire urbaine » française définie par l'INSEE. Dans ce cas, une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de [communes](#), d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un [pôle urbain \(unité urbaine\)](#) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines ([couronne périurbaine](#)) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Tableau 1: Évolution de la population par aire fonctionnelle 1990-2000 et 2000-2010 en %

FUA	Évolution 1990-2000	Évolution 2000-2010
Spire	10,2%	1,7%
Luxembourg	10,0%	13,1%
Mayence	9,3%	4,8%
Landau (Pfalz)	8,4%	1,3%
Bad Kreuznach	6,3%	-0,8%
Coblence	6,2%	-1,7%
Trèves	6,0%	2,5%
Ludwigshafen am Rhein	5,3%	0,2%
Kaiserslautern	5,1%	-3,1%
Namur	4,8%	6,3%
Neustadt an der Weinstraße	3,5%	-1,8%
Metz	3,1%	2,3%
Verviers	3,0%	5,1%
Sarreguemines	2,8%	1,6%
Pont-à-Mousson	1,5%	2,4%
Nancy	1,1%	2,0%
Saint-Dié-des-Vosges	0,8%	2,4%
Liège	0,7%	4,0%
Pirmasens	0,4%	-7,1%
Epinal	0,1%	1,5%
La Louvière	0,0%	2,1%
Charleroi	-0,2%	1,8%
Thionville	-0,5%	4,3%
Tournai	-0,8%	2,6%
Sarrebruck	-0,9%	-4,4%
Mons-Borinage	-1,4%	1,1%
Lunéville	-1,4%	2,7%
Mouscron	-1,8%	4,4%

Les cartes et le tableau ci-dessous confirment les résultats de l'indicateur précédent. En effet, toutes les aires fonctionnelles en Rhénanie-Palatinat connaissent lors de la période 2000-2010, soit une forte baisse de la croissance démographique, soit même un déclin de la population. Ce dernier phénomène peut notamment être observé pour l'aire fonctionnelle de Pirmasens avec un déclin important de -7,1% entre 2000 et 2010.

A l'instar du développement sarrois, l'aire urbaine transfrontalière de Sarrebruck fait face à une perte renforcée de sa population (1990-2000 : -0,9% ; 2000-2010 : -4,4%).

A l'inverse de la situation allemande, toutes les aires fonctionnelles de la Wallonie profitent d'un gain de population pour la décennie 2000-2010, ce qui confirme le rebond démographique autour des grandes villes identifié pour l'évolution des territoires agrégés.

En Lorraine, on observe pour la décennie 2000-2010, à l'exception de l'aire urbaine fonctionnelle de Metz, également des taux de croissance supérieurs à ceux de la décennie précédente. Ainsi, des territoires ayant encore connu un déclin démographique lors de la période 1990-2000, voient désormais leur population augmenter. Ce développement concerne notamment la FUA de Thionville qui profite d'un rebond démographique lié à la dynamique de l'économie luxembourgeoise.

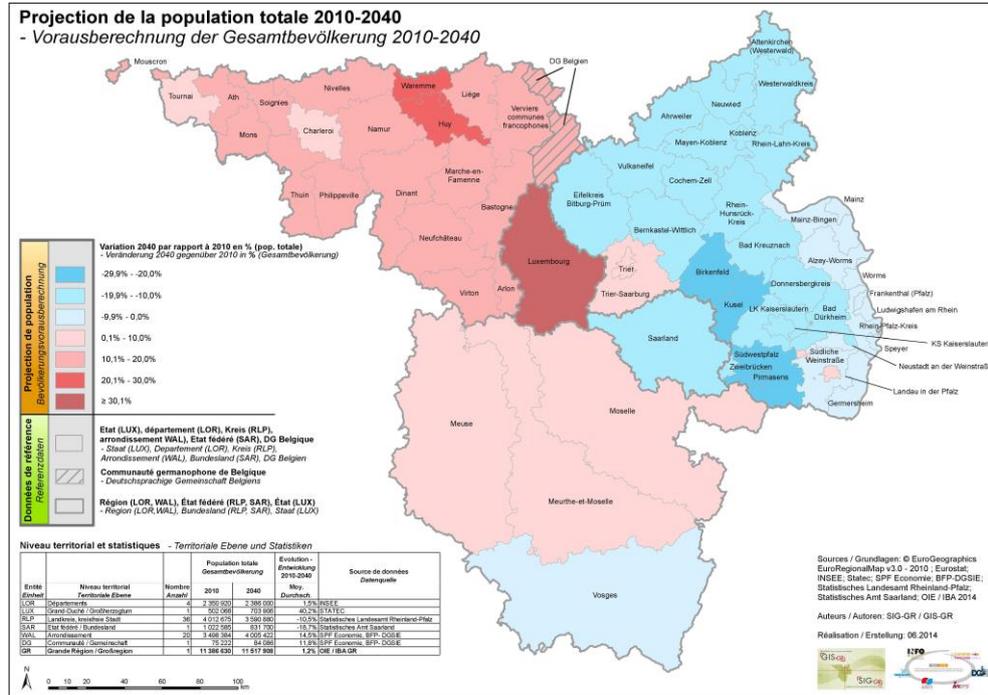
L'aire urbaine fonctionnelle de Luxembourg présente de loin la croissance la plus importante parmi tous les territoires analysés pour la période 2000-2010 et continue ainsi de profiter de la croissance économique du Grand-Duché qui se reflète notamment dans la croissance de l'emploi. En effet, au cours de la décennie 2000-2010, le taux de croissance moyen annuel de l'emploi au Luxembourg était de 3,4%, alors qu'il était de 1% en Belgique, 0.7% en France, 0.4% en Allemagne et de 0.6% en Europe des 27 au cours de la même période.

THEME 2: PROJECTION DE LA POPULATION

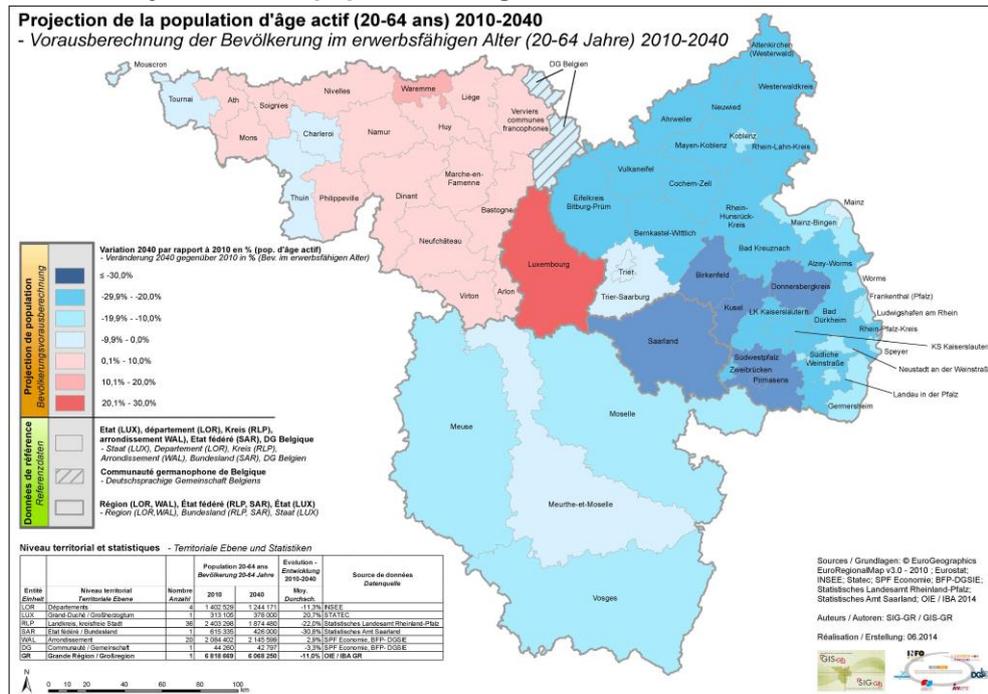
Cartes réalisées

1. Projection de la population totale 2010-2040
2. Projection de la population d'âge actif (20-64 ans) 2010-2040

Carte « Projection de la population totale 2010-2040 »



Carte « Projection de la population d'âge actif 2010-2040 »



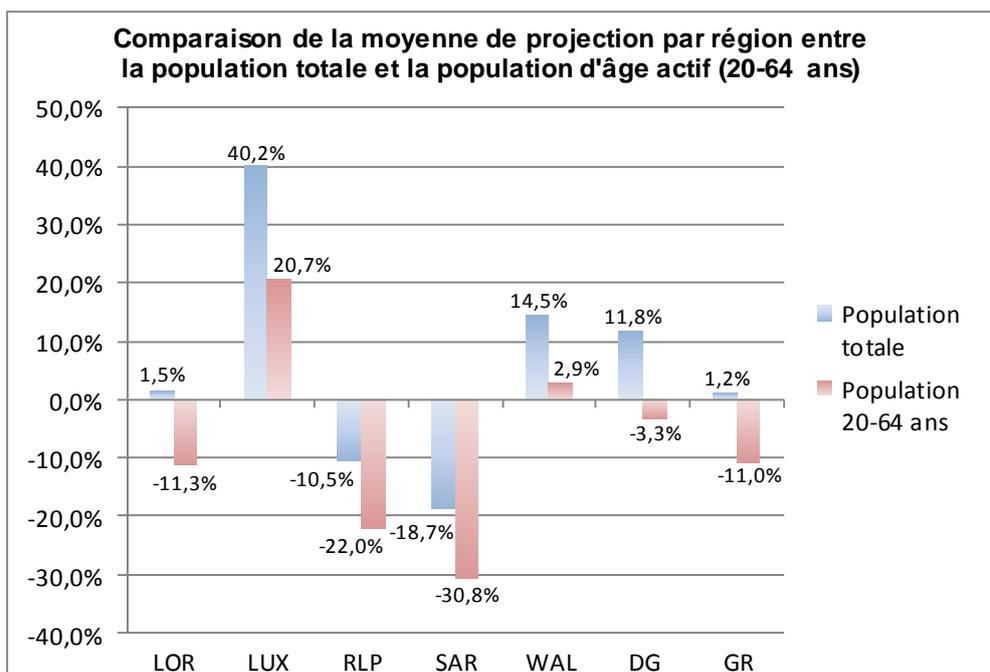


Figure 1 : Projection de la population totale et d'âge actif 2010-2040 par région. Source : SIG-GR 2014

Les cartes, ainsi que le graphique ci-dessus, mettent en évidence le fait que les projections relatives à la population totale diffèrent de celles de la population d'âge actif.

Les régions peuvent être classées en trois catégories :

1. Les régions qui font face à un déclin démographique général, mais qui sont surtout touchées par un déclin accru de leur population d'âge actif :
 - Sarre et Rhénanie-Palatinat
2. Les régions pour lesquelles une croissance de la population totale est prévue, mais qui, selon les projections, verront leur population active diminuer :
 - Lorraine et Communauté germanophone de Belgique
3. Les régions pour lesquelles les projections prévoient tant une augmentation de la population totale, que de la population d'âge actif :
 - Luxembourg et Wallonie.

En **Sarre**, les résultats de la 12^e projection coordonnée⁵ (2010, variante W1) de la population mettent en évidence un déclin de la population totale jusqu'en 2040 (-18,7%) et un déclin encore plus prononcé pour la population d'âge actif (-30,8%). Ainsi, la population sarroise devrait passer, suivant ces projections, de 1 022 000 habitants au 1er janvier 2010 à environ 832 000 habitants en 2040. Les éléments explicatifs de cette projection sont un déficit de naissances lié à un taux de fécondité faible (1,3 enfants par femme) ainsi qu'une émigration de la population sarroise dans d'autres Länder allemands qui ne pourra pas être compensée par l'immigration étrangère qu'à partir de l'année 2017. Par ailleurs, la Sarre devrait faire face à une modification significative de sa pyramide des âges. En effet, tandis que la population de moins de 20 ans et la population d'âge actif diminueraient d'un tiers entre 2010 et 2040, le groupe des personnes de plus de 65 ans augmenterait d'un quart pendant la

⁵ Projection coordonnée entre les offices statistiques de l'Etat fédéral et les Länder allemands. Les calculs sont établis sur la base d'hypothèses harmonisées et à l'aide d'une méthode uniforme.

même période. Au sein de la population d'âge actif, les personnes âgées domineraient de plus en plus le marché du travail tandis que de moins en moins jeunes y entreraient⁶.

En **Rhénanie-Palatinat**, la 3e projection régionalisée de la population (2012, variante moyenne) prévoit des fortes baisses de la population totale (-10,5%) et de la population d'âge actif (-22,0%) entre 2010 et 2040, même si elles seraient moins marquées qu'en Sarre. Tandis que pour la population totale, les Kreise (districts) de Trèves, Trèves-Saarburg et Landau (Pfalz) présenteraient encore des croissances de population entre 2010 et 2040, tous les Kreise feraient face à un déclin de leur population d'âge actif pendant cette période. Les raisons de cette évolution sont similaires à celles de la Sarre : un déficit de naissances plutôt élevé qui ne peut pas être compensé par les soldes migratoires souvent positifs. Toutefois, on observe des différences significatives concernant l'ampleur du déclin démographique dans les différents districts. Ainsi, l'évolution démographique de la région de Trèves continuera de profiter de la proximité géographique du Grand-Duché du Luxembourg et de sa dynamique économique. Landau devrait continuer à attirer des étudiants en tant que site universitaire. La région de Mayence profite de la proximité de l'agglomération Rhein-Main et des bonnes connexions aux réseaux de transport. En revanche, les districts de Pirmasens, Südwestpfalz, Kusel et Birkenfeld seraient particulièrement marqués par le phénomène du déclin démographique avec des baisses supérieures à 20% pour la population totale et même de 30% pour la population d'âge actif. Ces régions situées dans le Palatinat occidental souffrent de leur situation géographique, puisqu'elles sont à l'écart des centres rhéno-palatin et des agglomérations situées à la limite orientale du Land⁷.

En **Lorraine**, les projections de population départementales et régionales à l'horizon 2040 de l'INSEE (2010, scénario central) mettent en évidence une légère croissance de la population totale pour la période 2010-2040 (1,5% en moyenne). La population augmenterait dans tous les départements sauf dans les Vosges. La Meurthe-et-Moselle contribuera majoritairement à l'augmentation de la population totale. En Moselle, les projections prévoient une augmentation de la population jusqu'en 2025. Elle diminuerait ensuite jusqu'en 2040, du fait notamment de la diminution des naissances. Dans les Vosges, département lorrain où la population est la plus âgée, la diminution commencerait en 2017. L'atonie de la démographie lorraine à l'horizon 2040 s'explique par la baisse progressive de son solde naturel et la réduction du déficit migratoire. Concernant la population d'âge actif, tous les départements lorrains présentent une baisse à l'horizon 2040 (-11,3% sur l'ensemble de la région). Cette évolution s'explique notamment par le vieillissement de la population lorraine avec une baisse des naissances et un départ massif des jeunes. Ainsi, en 2040, près d'un tiers des Lorrains aurait plus de 60 ans, contre un sur cinq en 2007. Ce changement démographique majeur pèserait sur les politiques publiques locales : prise en charge de la dépendance, accès aux équipements et services en milieu rural, politiques de transport et de logement⁸.

Selon les projections du STATEC (2010, scénario « baseline », élaboré par les experts d'EUROSTAT), le **Luxembourg** continuerait à occuper une position à part dans la Grande Région en termes de croissance démographique. Sur la base d'un taux de fécondité relativement élevé et croissant (moyenne 2001-2009 : 1,63 enfants par femme ; 1,72 en 2060) et d'une immigration persistante, la population totale serait appelée à augmenter de 40,2% jusqu'à l'horizon 2040. Le Grand-Duché dépasserait donc à terme le seuil des 700 000 habitants. Comme dans les autres entités de la Grande Région, la croissance démographique serait principalement due au groupe d'âge des 65 ans et plus. En effet, leur nombre ferait plus que doubler à l'horizon 2040. Tout comme pour les autres régions, la part de la population d'âge actif dans la population diminuerait entre 2010

⁶ Statistisches Amt Saarland (2010): Trendreport Demografie. Bevölkerungsentwicklung im Saarland. 12. koordinierte und regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung.

⁷ Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz (2012): Rheinland-Pfalz 2060. Dritte regionalisierte Bevölkerungsberechnung (Basisjahr 2010).

⁸ INSEE Lorraine (2010): La Lorraine en 2040: stagnation démographique

et 2040, du fait d'une croissance nettement moins importante que celle de la population totale (20,7%). Dans ce contexte, il faut noter que les projections de population du Grand-Duché du Luxembourg varient énormément selon le scénario de migration retenu. Ainsi, plus le solde migratoire sera bas, plus l'accroissement de la population des 20 à 64 ans sera faible⁹.

En **Wallonie**, les perspectives de population 2007-2060 (2008) pronostiquent une croissance de la population totale de 14,5% à l'horizon 2040. Parmi les arrondissements wallons, ce sont Waremme et Huy qui ressortent notamment, avec des croissances de 25,9% et 22,4% respectivement. Les autres arrondissements, à l'exception de Charleroi et Tournai présentent des taux de croissance au-dessus de 10%. C'est également le cas pour la communauté germanophone de Belgique (11,8%). Toutefois, la population wallonne ne déroge pas aux constats généraux sur l'évolution des populations européennes : vieillissement et faible fécondité, même si cette dernière se situe à un niveau nettement supérieur à celui des Länder allemands (1,83 enfants par femme en 2007). Ainsi, malgré des soldes naturels et migratoires positifs tout au long de la période 2010-2040, la Wallonie devrait faire face à une évolution beaucoup moins dynamique de la population d'âge actif (2,9% en moyenne), voir même à une légère baisse pour les arrondissements de Tournai, Mouscron, Charleroi et Thuin. Un recul est également pronostiqué pour la communauté germanophone de Belgique (-3,3%). Le vieillissement se traduirait notamment par une forte augmentation de la part des 65 ans et plus dans la population totale, passant de 16,4% en 2010 à 24,3% en 2040¹⁰¹¹.

Au niveau de l'ensemble de la **Grande Région** on constate la même tendance qu'en Lorraine, à savoir une croissance de la population totale (+ 1,2%) et un déclin de la population d'âge actif (-11,0%).

Ces projections témoignent d'un vieillissement de la population grand-régionale, et donc d'une augmentation de la part des 65 ans et plus.

Ces projections mettent en évidence les nouveaux enjeux auxquels devrait faire face la Grande Région dans les années à venir : problème d'un déficit de main d'œuvre, problème d'adaptation des équipements à l'évolution démographique et de maintien de leur viabilité, développement de services pour les personnes âgées, nouvelles opportunités pour le tourisme des séniors,....

⁹ STATEC (2010): Projections socio-démographiques 2010-2060

¹⁰ Bureau fédéral du Plan, SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2008) : Perspectives de population 2007-2060

¹¹ IWEPS (2009): Quel défi pour la population wallonne au 21^e siècle?

Note méthodologique

Définition de la population d'âge actif :

Pour l'illustration de la population d'âge actif au niveau infrarégional, la population a été représentée pour le groupe d'âge des 20-64 ans.

Sources des données:

Lorraine : INSEE Lorraine, Estimations de population et Recensements de la population; INSEE, Projections de population départementales et régionales à l'horizon 2040 réalisées avec le modèle OMPHALE 2010 selon le scénario central.

Luxembourg: Population calculée par le STATEC (scénario « baseline »); Eurostat

Rhénanie-Palatinat Bevölkerungsfortschreibung; 3. regionalisierte Bevölkerungsvorausberechnung des Statistischen Landesamtes Rheinland-Pfalz; Ergebnisse der mittleren Variante (Basisjahr 2010).

Sarre: Bevölkerungsfortschreibung; Statistisches Amt Saarland, 12. koordinierte Bevölkerungsvorausberechnung (Variante W1).

Wallonie / DG Belgique: SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (Statistiques démographiques); BFP-DGSIE - Bureau fédéral du Plan, SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique: Perspectives de population 2007-2060

Les données harmonisées ont été mises à disposition du SIG-GR par l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) de la Grande Région.

Les données de l'année 2010 reprennent la situation (ou la projection) au 1^{er} janvier, date usuelle pour la majorité des entités de la Grande Région. En Allemagne, les données se rapportent au 31 décembre 2009. Ainsi, les données sont rendus comparables entre les entités de la Grande Région.

THEME 3: CHOMAGE DES JEUNES

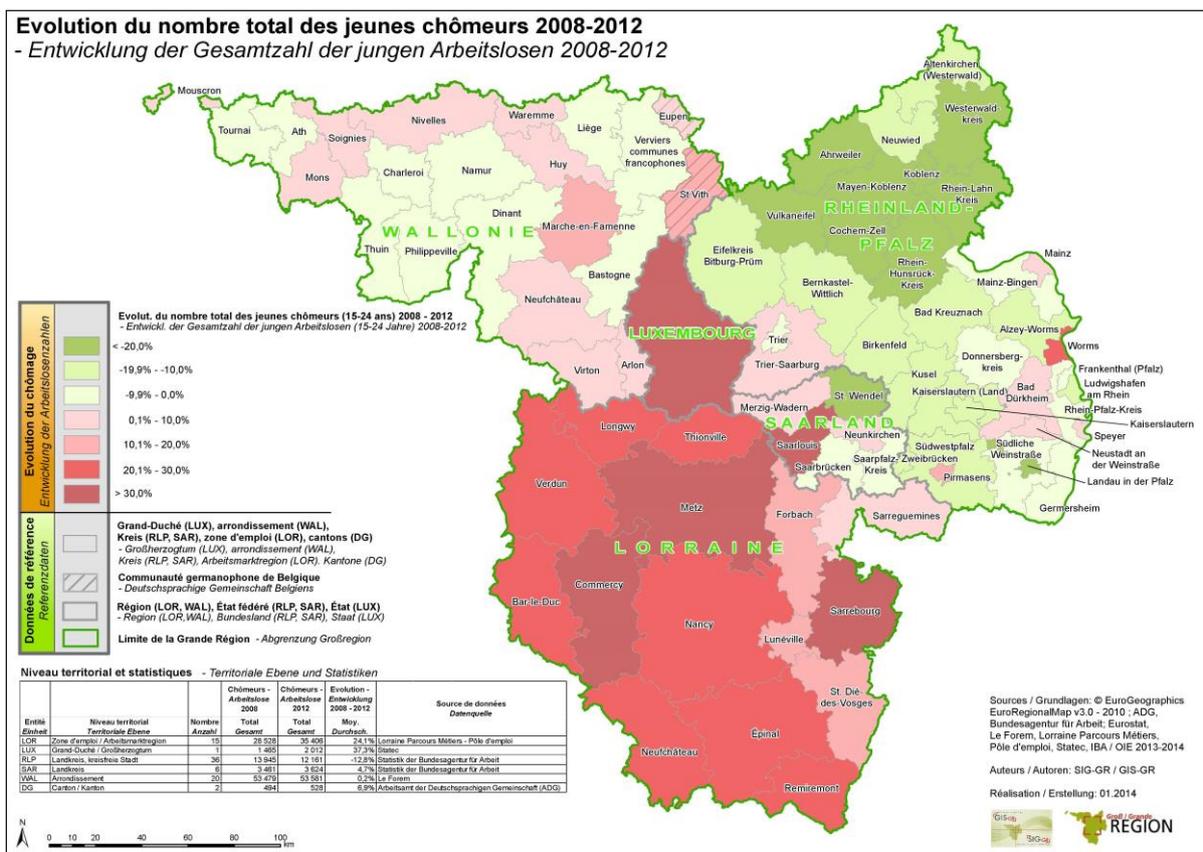
En janvier 2013, la Rhénanie-Palatinat a pris, pour deux ans, la présidence du 14^e Sommet de la Grande Région. Le programme de travail de la Présidence rhénane palatine inclut, outre les échéances obligatoires fixées par le Sommet, des manifestations et des projets centrés sur l'axe thématique :

« Le marché du travail dans la Grande Région. Défis communs et réponses transfrontalières. »

Parmi les projets transfrontaliers figure, outre l'élaboration et l'accord sur une convention cadre concernant la formation professionnelle transfrontalière, notamment la coopération dans la politique du marché du travail des jeunes afin d'améliorer les chances de formation et de recrutement de jeunes défavorisés ou faiblement qualifiés.

De ce fait, le SIG-GR a souhaité traiter cette thématique, notamment à travers l'analyse du chômage des jeunes dans la Grande Région, afin d'illustrer les dynamiques territoriales dans les différentes entités de l'espace de coopération.

Les données à la base de ces cartes sont mises à disposition par l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) de la Grande Région.



Source : © EuroGeographics EuroRegionalMap v3.0 – 2010 ; ADG, BA, Eurostat, Le Forem, Lorraine Parcours Métiers, Pôle d'emploi, Statec, IBA / OIE 2013-2014

La carte illustre l'évolution du nombre total de jeunes chômeurs (15-24 ans) entre 2008 et 2012. Les données sont représentées aux niveaux territoriaux suivants :

- DG Belgique : les cantons
- Lorraine : les zones d'emploi¹²
- Luxembourg : l'ensemble du Grand-Duché
- Rhénanie-Palatinat : les Landkreise
- Sarre : les Landkreise
- Wallonie : les arrondissements

Au niveau de la Grande Région, seule la Rhénanie-Palatinat a connu une diminution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi (-12,8%, cf. tableau 2). Seules, les villes de Speyer, Pirmasens, Neustadt, Mayence, et notamment Worms (+22,5%) contrastent avec l'évolution moyenne du Land.

Alors que la majorité des entités grand-régionales ont connu une croissance du nombre de jeunes chômeurs pendant la période analysée, l'évolution la plus remarquable avec une croissance moyenne de 37.3% a été enregistrée au Luxembourg.

En Lorraine, toutes les zones d'emploi sont confrontées à une dégradation de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi. A l'exception de Sarreguemines (8,3%), toutes les autres zones d'emplois enregistrent une augmentation du nombre de jeunes chômeurs de plus de 10%. L'évolution est même supérieure à 30% pour les zones d'emploi de Sarrebourg et Commercy.

¹² Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006 (Source: INSEE)

Au contraire, la carte permet de constater que l'évolution est plus hétérogène en Sarre et en Wallonie. En Sarre, l'évolution décroissante des jeunes chômeurs au Landkreis de Sankt Wendel (-22,8%) contraste nettement la situation au Landkreis de Saarlouis. Ce dernier se voit confronté à la plus forte croissance (+48,1%) des demandeurs d'emploi parmi toutes les espaces analysés.

Concernant la Wallonie, les évolutions du nombre de jeunes demandeurs d'emploi sont d'une envergure relativement faible, ce qui se traduit également dans la moyenne régionale. A l'exception de l'arrondissement de Marche-en-Famenne (+10,1%), les pourcentages d'évolution se situent entre -10% et +10%.

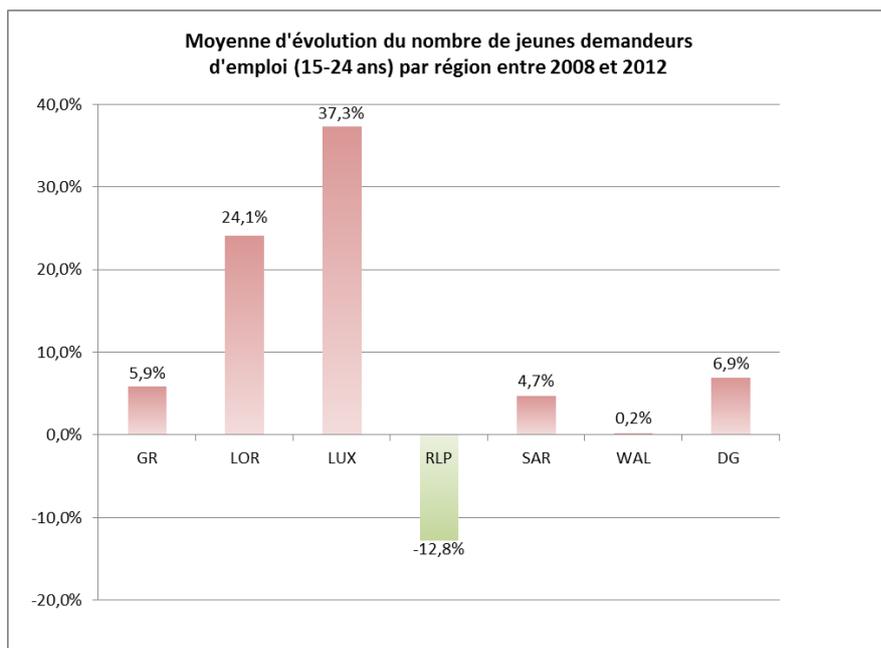


Figure 2: Moyenne d'évolution régionale (%) du nombre de jeunes demandeurs d'emploi (15-24 ans) entre 2008 et 2012. Source de données: IBA/OIE 2014

Note méthodologique

Au niveau international, le concept du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) s'est imposé. Ainsi, un chômeur est défini comme individu qui ne travaille pas, qui est immédiatement disponible et en recherche active d'emploi. Toutefois, les critères de détermination du chômage des jeunes dans la Grande Région doivent toutefois être nuancés. De façon générale, dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans, le chômage des jeunes est lié à la participation à la vie active. Lorsque le taux et la durée de scolarisation des jeunes sont importants, le taux du chômage des jeunes dans cette tranche d'âge est élevé. Le type de scolarisation influe aussi la taille de la population en emploi. Par ailleurs, les différentes régions se basent sur des critères et des méthodes de calcul divergents. Il s'en suit que les nombres des jeunes chômeurs dans la Grande Région ne sont pas directement comparables entre les différentes entités. A titre d'exemple, ci-dessous quelques particularités concernant les statistiques régionales :

- *Luxembourg : Les chiffres absolus des jeunes chômeurs sont mis à disposition par l'office statistique Statec et se rapportent au chômage enregistré tel qu'il est défini par l'Administration de l'emploi (ADEM). Ainsi, il s'agit des personnes sans emploi, résidentes sur le territoire national, à la recherche d'un emploi approprié, non affectées à une mesure pour l'emploi, indemnisées ou non indemnisées, ayant respecté les obligations de suivi de l'ADEM et qui, à la date du relevé statistique, ne sont ni en congé de maladie depuis plus de 7 jours, ni en congé de maternité.*

- *Wallonie et DG Belgique : Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement). La catégorie des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) comprend: les D.E. demandeurs d'allocations (personnes qui perçoivent des allocations de chômage sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel ou des allocations d'insertion), les jeunes en stage d'insertion professionnelle à la sortie des études (personnes âgées de moins de 30 ans, non indemnisées, qui doivent accepter tout emploi (ou formation) convenable qui leur est proposé(e), les « inscrits obligatoirement » (personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que celles inscrites à la demande du C.P.A.S.) et les « inscrits librement » (personnes qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem).*

- *Allemagne (Rhénanie-Palatinat et Sarre) : Au sens du code de la sécurité sociale (Sozialgesetzbuch III) sont considérés comme chômeurs tous les demandeurs d'emploi qui : ne sont pas dans une relation de travail ou travaillent moins de 15 heures par semaine, cherchent un emploi assujéti à l'assurance chômage d'au moins 15 heures par semaine, habitent en République Fédérale d'Allemagne, ont 15 ans ou plus et n'ont pas encore atteint l'âge de départ en retraite, se sont personnellement enregistrés à une agence pour l'emploi ou un job center. A noter également qu'en Allemagne, la formation passe fréquemment par le système de formation professionnelle, qui recense les jeunes en formation comme des actifs en emploi.*

- *Lorraine : toutes les catégories de demandeurs d'emploi du Pôle Emploi ont été retenues. Ainsi, il s'agit des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : sans emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ou longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois), ainsi que des demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) sans emploi ou en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés). Contrairement à l'Allemagne, les jeunes en formation ne sont pas comptabilisés comme actifs. Ceci explique partiellement pourquoi le taux de chômage des jeunes en France est plus élevé qu'en Allemagne.*